

COMPTE-RENDU DE LA DERNIÈRE SÉANCE DU 20 FEVRIER 2026

Syndicat Mixte
« Centre Jean-Henri Fabre de Saint Léons en Lévézou »

Réunion du Comité Syndical du 20 février à 11 H 00
Salle Aubrac Hôtel du Département
RODEZ

▪ **Membres du Syndicat mixte Centre Jean-Henri Fabre**

Etaient présents :

- M. Jean-Luc CALMELLY, *Conseiller départemental du canton Causse Comtal*
- Mme Nadine FRAYSSE, *Conseillère départementale du canton Raspes et Lévézou*
- M. Régis NESPOULOUS, *1^{er} Adjoint au Maire de Comps-La-Grand-Ville*
- M. Jean-Michel ARNAL, *Maire de Saint-Léons*
- Mme Kateline DURAND, *Conseillère départementale du canton Tarn et Causses*
- Mme Emilie SAULES – LE BARS, *Conseillère départementale du canton Rodez 2*

Etais absents et représentés :

- M. Arnaud VIALA, *Président de la communauté de communes Lévézou Pareloup* a donné pouvoir à Mme Emilie SAULES-LE BARS
- M. Christophe LABORIE, *Conseiller départemental du canton Causses Rougiers Lévézou* a donné pouvoir à Mme Kateline DURAND
- M. Serge GELY, *Adjoint au Maire de Flavin* a donné pouvoir à M. Jean-Michel ARNAL
- M. Claude ASSIER, *Conseiller départemental du canton Millau 1* a donné pouvoir à Mme Nadine FRAYSSE

Etait absent :

- M. Alexis CANITROT, *Conseiller communautaire de la communauté de communes Lévézou Pareloup*
- M. Yves REGOURD, *Maire du VIBAL, Président de la communauté de communes Pays de Salars*

▪ **Personnes associées :**

Etaient Présentes :

- Mme Emmanuelle GIBERT, *Chef de service Pilotage budgétaire et Financements, Département,*
- Mme Manon BUSCAYLET, *Juriste, Département,*
- Mme Hélène ARRESTIER, *Responsable de Mission Pilotage de la Ressource et Financier, Aveyron Ingénierie*
- Mme Ondine ROUBY, *Responsable de mission Projets Structurants, Aveyron Ingénierie*

L'ordre du jour est le suivant :

1. Approbation du compte-rendu de la dernière séance du 18 décembre 2025
2. Compte-rendu des marchés et avenant signés au titre de la délégation donnée au Président
3. Compte Financier Unique 2025
4. Affectation des résultats
5. Budget Primitif 2026
6. Avenant n°2 à la convention de Délégation de Service public
7. Renouvellement de la marque « Micropolis »
8. Installation des nouveaux membres de la Communauté de communes LEVEZOU
9. Constitution de la Commission d'appel d'offres (CAO) et de la Commission de délégation de service public (CDSP)
10. Questions diverses

Le Président constate que le quorum est atteint.

Monsieur Jean-Michel ARNAL est désigné secrétaire de séance.

Point 1 de l'ordre du jour : Approbation du compte-rendu de la dernière séance du 18 décembre 2025

Le Président donne lecture rapide du compte-rendu de la dernière séance.
Ce compte-rendu a été adressé en même temps que les invitations à cette réunion.

➔ *Aucune observation n'est relevée, le compte-rendu est approuvé à l'unanimité par le Comité Syndical.*

Point 2 de l'ordre du jour : Compte-rendu des marchés et avenant signés au titre de la délégation donnée au Président
--

Le Président rappelle qu'en vertu de la délégation qui lui a été attribué par délibération du Comité syndical le 16 décembre 2021, pour prendre toute décision sur les marchés et les accords-cadres ainsi que de leurs avenants, il lui appartient d'en rendre compte.

Le Président rend compte de l'exercice de cette compétence pour les marchés et avenants conclus jusqu'au 5 février 2026.

➔ *Aucune observation n'est relevée, le compte-rendu des marchés et avenants est approuvé à l'unanimité par le Comité syndical.*

Point 3 de l'ordre du jour : Compte Financier Unique 2025

Le Président rappelle que le Compte Financier Unique (CFU) est une fusion du Compte Administratif et du Compte de gestion.

Le Président présente le CFU 2025.

En 2025, les recettes d'investissement se sont élevées à 381 927,84 €.

Les dépenses d'investissements se sont élevées à 388 208,65 €.

Les recettes de fonctionnement se sont élevées à 1 522 845,85 €.

Les dépenses de fonctionnement se sont élevées à 1 521 107,23 €.

Le Président constate que le résultat de clôture est excédentaire.

Le Président, Monsieur Jean-Luc CALMELLY quitte la salle le temps du vote.

La 1^{ère} Vice-présidente, Madame Nadine FRAYSSE propose au comité syndical d'approuver le Compte Financier Unique 2025.

➔ *Aucune observation n'est relevée, le CFU 2025 est approuvé à l'unanimité par le Comité Syndical.*

Point 4 de l'ordre du jour : Affectation des résultats sur l'exercice 2025

Le Président indique que le CFU fait apparaître à la section investissement un excédent de 4 412,56 € et à la section de fonctionnement un excédent de 764 231,33 €.

Le résultat de clôture est d'un montant de 768 643,89 €.

Le Président propose d'affecter à la section d'investissement 200 000 € et à la section de fonctionnement, le report excédentaire de 564 231,33 €.

➔ *Aucune observation n'est relevée, l'affectation des résultats sur l'exercice 2025 est approuvée à l'unanimité par le Comité Syndical.*

Point 5 de l'ordre du jour : Approbation du Budget Primitif 2026

Le Président présente le Budget Primitif 2026.

Le montant des dépenses et recettes prévisionnelles proposées pour la section de fonctionnement s'élève à 1 867 231,33 €.

Dépenses :

- 810 000 € de contrainte de service public (CSP)
- 274 000 € de charges à caractère général
- 63 900 € HT de prestations tarifées par Aveyron Ingénierie

En opération d'ordre, 370 000 € d'inscriptions budgétaires sont comptabilisés et correspondent aux dotations aux amortissements ainsi que 413 131,33 € d'un virement à la section d'investissement.

Recettes :

- 620 000 € de subvention du Département
- 370 000 € de redevance d'affermage
- 3 000 € de redevance pour l'espace Jean-Henri FABRE

À ces recettes s'ajoute l'excédent reporté de fonctionnement de 2025 (564 231,33 €).

En opération d'ordre, sont inscrit 310 000 € pour la dotation d'amortissement des subventions.

Le montant des dépenses et recettes prévisionnelles proposées pour la section de d'investissement s'élève à 1 987 543,89 €.

Dépenses identifiées lors du Débat d'orientation budgétaire :

- 500 000 € de travaux pour la conservation du bâtiment
- 300 000 € de travaux pour l'aménagement des parkings
- 250 000 € de travaux pour la scénographie intérieure

Le Président propose la création d'une autorisation de programme (2026-01) avec crédits de paiements pour financer l'opération de scénographie extérieure dont le montant prévisionnel s'élève à 1 M€ répartis sur 2 exercices (2026-2027).

Il ajoute que le Département a voté en fin d'année 2025 une subvention d'1 M€ de financement.

Pour la section de fonctionnement, Madame Nadine FRAYSSE demande si la redevance était au même niveau l'année dernière. Il est répondu que le montant a été réajusté par l'avenant qui sera présenté au prochain rapport.

Les élus constatent que le budget de fonctionnement est excédentaire et qu'un virement de 413 131,33 € est inscrit à la section d'investissement.

Il est précisé que les investissements sont en forte augmentation suite au lancement des marchés pour les scénographies.

➔ Aucune autre observation n'est relevée, le Budget primitif 2026 est approuvé à l'unanimité par le Comité Syndical.

Point 6 de l'ordre du jour : Avenant n°2 à la convention de Délégation de service public (DSP)

Cet avenant a pour objet la modification de la CSP et de la redevance d'affermage (correspond au montant des dotations d'amortissement sur l'exercice 2026).

Il est rappelé que lors du renouvellement de la convention de DSP en 2024, il avait été acté que les biens de remise à niveau n'entraient pas dans le montant des dotations d'amortissement.

Le retrait des biens de remise à niveau implique un montant d'affermage revu à la baisse et réajusté sur les éléments connus de la PPI.

La DSP prévoit une révision tous les 3 ans des éléments chiffrés, elle interviendra au cours du premier trimestre 2027 pour réajuster le montant de la PPI.

L'objectif de cet avenant est donc d'éviter de faire peser des coûts importants sur la SAEML et le Syndicat mixte.

➔ *Aucune observation n'est relevée, l'Avenant n°2 à la DSP est approuvée à l'unanimité par le Comité Syndical.*

Point 7 de l'ordre du jour : Renouvellement de la marque « Micropolis »

Le Président rappelle que le Syndicat mixte Jean-Henri FABRE est propriétaire de la marque « Micropolis » inscrite à l'INPI sous le n°96 616 640 enregistrée le 26 février 1996.

Un renouvellement avait été effectué en 2016 pour une durée de 10 ans.

La protection étant arrivée à échéance, son renouvellement est nécessaire.

➔ *Aucune observation n'est relevée, le renouvellement de la marque « Micropolis » est approuvée à l'unanimité par le Comité Syndical.*

Point 8 de l'ordre du jour : Installation des nouveaux membres de la Communauté de communes LEVEZOU au Bureau

Le Président indique que par arrêté préfectoral du 24 décembre 2025, les Communautés de communes LEVEZOU-PARELOUP et PAYS-DE-SALARS ont fusionné en la Communauté de communes LEVEZOU.

Ces évolutions impliquent le renouvellement partiel du Bureau composé du Président, de deux vice-présidents et de deux membres.

Monsieur Yves REGOURD et Monsieur Arnaud VIALA, sont désignés en tant que membres.

➔ *Aucune observation n'est relevée, le renouvellement de la marque « Micropolis » est approuvée à l'unanimité par le Comité Syndical.*

Point 9 de l'ordre du jour : Constitution de la CAO et de la CDSP

Le Président rappelle que la fusion des Communautés de communes LEVEZOU-PARELOUP et PAYS-DE-SALARS en la Communauté de communes LEVEZOU impliquent le renouvellement de la CAO et de la CDSP.

Les membres désignés par délibération du 16 décembre 2021 sont inchangés.

Pour la CAO, sont désignés :

- **Président** : M. Jean-Luc CALMELLY
- **Membres titulaires** : Mme Emilie SAULES-LE BARS, Mme Nadine FRAYSSE, Monsieur Arnaud VIALA, M. Serge GELY, M. Jean-Michel ARNAL
- **Membres suppléants** : M. Claude ASSIER, M. Alexis CANITROT, M. Régis NESPOULOUS, Mme Kateline DURAND, M. Yves REGOURD

Pour la CDSP, sont désignés :

- **Président** : M. Jean-Luc CALMELLY
- **Membres titulaires** : Mme Emilie SAULES-LE BARS, M. Yves REGOURD, M. Arnaud VIALA, M. Claude ASSIER, M. Jean-Michel ARNAL
- **Membres suppléants** : Mme Kateline DURAND, M. Serge GELY, M. Régis NESPOULOUS, M. Christophe LABORIE, M. Alexis CANITROT

➔ *Aucune observation n'est relevée, le renouvellement de la marque « Micropolis » est approuvée à l'unanimité par le Comité Syndical.*

Point 10 de l'ordre du jour : Questions diverses

Le Président propose de faire un point d'étape sur l'avancée des différents marchés. Aveyron Ingénierie présente un projet de l'APD de la Scénographie intérieure (terrier), dont la consultation devrait être lancée au retour des vacances de février.

Madame Emilie SAULES-LE BARS reconnaît qu'au regard de l'espace et des contraintes du site, ce projet est une bonne idée.

Madame Nadine FRAYSSE indique au Comité syndical que si le tempo reste dans sa continuité, les travaux seront menés jusqu'au mois d'août. Ils risquent donc d'être décalés en septembre.

Le Président demande si les travaux seront réalisables en août, notamment en prenant compte des délais de réponse et de réalisation ?

Il est répondu que non, le démarrage des travaux intérieurs est identifié dès septembre mais ils démarreront physiquement à la fermeture du site en novembre durant toute la période hivernale jusqu'à réouverture en février.

Il est proposé dans cet attente de communiquer sur le projet durant l'été avec des panneaux visuels, ce que les élus approuvent.

Madame Nadine FRAYSSE précise qu'il est nécessaire d'anticiper et de préparer ce type de communication.

Madame Nadine FRAYSSE demande à faire un point sur le projet extérieur, où la situation est plus complexe.

Il est indiqué que la scénographie extérieure a été repensée globalement pour présenter aux élus un PPI avec un schéma directeur.

Madame Nadine FRAYSSE précise que la SAEML avait fait cette proposition et que deux années ont été perdues.

Néanmoins, elle reconnaît que ce choix est positif, permettant d'avoir une visibilité dans le temps notamment sur l'échelonnement des dépenses.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est clôturée à 11H45.